LE MO
LE MONDE OUVRIER

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Inscrivez-vous : https://ftq.qc.ca/camp-jeunes-2019

FTQ

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) Nº 131 / MAI-JUIN 2019

En action dans un monde en changement

Le monde serait à l'aube de grandes transformations technologiques, nous dit-on. Intelligence artificielle, robotisation, mégadonnées, imprimantes 3D, objets connectés et plateformes numériques, voilà autant de nouvelles technologies qui pourraient révolutionner l'économie et la société. Plusieurs prédisent le remplacement de la moitié des emplois par les machines ou la disparition du salariat tel qu'on le connaît aujourd'hui.

UPPERKUT

DANS UN MONDE EN CHANGEMENT, LA FTQ ESTIME QU'IL EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE DE SE METTRE EN ACTION. VOILÀ POURQUOI CES ENJEUX OCCUPERONT UNE PLACE DÉTERMINANTE LORS DE SON 32e CONGRÈS QUI SE TIENDRA À QUÉBEC DU 25 AU 28 NOVEMBRE 2019. LA CENTRALE INVITE DONC L'ENSEMBLE DE SES AFFILIÉS À Y PARTICIPER EN GRAND NOMBRE AFIN DE RENOUVELER NOTRE ACTION, DE MIEUX PROTÉGER NOS MEMBRES ET DE NOUS ASSURER QUE CETTE VAGUE DE CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES CONSTITUE UN VÉRITABLE PROGRÈS POUR L'ÊTRE HUMAIN. ■

Bien qu'il soit impossible de prédire l'avenir, les récents développements nous laissent penser que cette nouvelle vague de changements technologiques pourrait transformer le monde de l'emploi et du travail. Des entreprises ont automatisé leur mode de production, ce qui a provoqué des pertes d'emplois, mais aussi une diminution des tâches pénibles.

PAGE 3

ERIC DEMERS

Métier : mineuse

PAGE 5

RACHEL DESJARDINS

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

PAGE 6

La mémoire progressiste du Québec

PAGE 11

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

La FTQ dévoile ses priorités

Les élections fédérales à venir nous inquiètent et devraient inquiéter tous ceux et celles qui, au Québec, sont préoccupés par des services publics de qualité, une économie axée sur un développement durable pour la planète et une société juste et respectueuse des personnes.

EDITORIAL PAGE 3

CRISE DES MÉDIAS

Journée de réflexion

La *Journée de réflexion sur la crise des médias* organisée par la FTQ, le 13 avril dernier à l'ITHQ, a fait salle comble. Les syndicats affiliés, particulièrement ceux présents dans les médias d'information, sont grandement interpellés par les enjeux liés aux transformations des médias. Cette journée a permis de faire le point sur les impacts dans nos milieux de travail ainsi que d'élaborer des stratégies de sortie de crise pour le maintien des emplois et la qualité de l'information.

PAGE 3

NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT LEGAULT

Les secteurs public et parapublic se préparent

C'est parti ! Les négociations dans le secteur public et parapublic sont à l'agenda de la FTQ et de quatre de ses syndicats affiliés : le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298), le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB) et l'Union des employés et employées de service (UES 800).

PAGE 12

Les inégalités vous préoccupent ? Un nouvel outil disponible !

PAGE 4

ERIC DEMERS

***Semaine de la Terre*: la FTQ répond à l'appel !**

PAGE 5

ERIC DEMERS

L'exploitation dans les ateliers de vêtement à Tehuacán

PAGE 10

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

INONDATIONS

Unifor remet 62 000 $ à la Croix-Rouge

Au terme d'un Conseil québécois sous le signe de l'engagement et de la solidarité, le syndicat Unifor a remis 62 000 $ à la Croix-Rouge pour les victimes des inondations.

Le 11e Conseil québécois d'Unifor, qui s'est tenu à Trois-Rivières en mai dernier, a réuni plus de 350 personnes déléguées. «*Je pense que deux mots peuvent résumer notre rencontre : engagement et solidarité*», a commenté le directeur québécois, Renaud Gagné, qui a d'ailleurs été réélu par acclamation au cours de la rencontre.

Les sections locales ont discuté à de nombreuses occasions de l'engagement quotidien des militantes et militants au sein des unités syndicales et des communautés.

Plusieurs autres moments forts ont marqué la rencontre, notamment lorsque les sections locales ont manifesté leur solidarité auprès des représentants de la section locale 1044 de l'usine Les Crustacés de Gaspé. Précisons que le propriétaire de cette usine a annoncé la non-réouverture des installations pour la saison de pêche 2019 alors que le processus de négociation de la première convention collective était en cours. Après une salve d'applaudissements, un appel au soutien financier pour ce groupe qui vit ni plus ni moins un lockout déguisé a permis de récolter plus de 42 300 $.

NUL DOUTE QUE LA PROCHAINE CAMPAGNE ÉLECTORALE SERA UN MOMENT PRIVILÉGIÉ POUR S'INVESTIR ET AGIR COMME « AGENT MULTIPLICATEUR ».

Le confrère Gagné a aussi annoncé un don de 50 000 $ à la Croix-Rouge pour aider la population touchée par les inondations. Les conseils industriels de l'aérospatiale et des télécommunications se sont aussi engagés à remettre 1 000 $ chacun et le conseil de la foresterie donnera 10 000 $, portant le total des sommes à 62 000 $.

La prochaine rencontre se déroulera en novembre prochain à Québec. ■

CASADEL

ERIC DEMERS

LOCKOUT CHEZ ABI

Vague de solidarité bleue en Mauricie

Une immense vague de solidarité a déferlé sur Trois-Rivières le 25 mai dernier lors de la Grande Marche familiale avec les lockoutés d'ABI.

Plus de 5 000 personnes ont répondu à l'appel pour soutenir les lockoutés à la rue depuis le 11 janvier 2018. Même le soleil était de la partie. «*Une journée comme aujourd'hui, ça fait du bien ! Ça démontre toute la solidarité syndicale du Québec, peu importe la couleur du drapeau. C'est une démonstration à notre employeur et à notre gouvernement : nos gens sont solides, ils sont courageux et vont se tenir debout*», a scandé le président de la section locale 9700 du Syndicat des Métallos, Clément Masse.

À ses côtés, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a rappelé que le premier ministre n'avait «*pas d'affaire à prendre parti pour ABI comme il l'a fait*», soulignant qu'il avait ainsi donné la bénédiction gouvernementale pour continuer à attaquer les lockoutés, alors que ces derniers n'ont aucune demande à la table de négociation.

Étaient aussi au rendez-vous des confrères et consœurs de la plupart des affiliés de la FTQ, ainsi que des militants et militantes des autres centrales et de plusieurs autres organisations syndicales. La présidente de la CSQ, Sonia Éthier, a invité le premier ministre à cesser de prendre le parti de l'employeur : «*Ce n'est pas son rôle !*».

Quant au vice-président de la CSN, Jean Lacharité, il a lancé aux lockoutés : «*Vous n'êtes pas déraisonnables, contrairement à ce que dit le premier ministre*».

Ce qui est déraisonnable, pour le président de la CSD, Luc Vachon, c'est la récente photo affichant le premier ministre tout sourire avec le PDG d'Alcoa, qui a vu son salaire haussé de 223 % pour s'établir à plus de 13 millions.

Le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, a pressé le premier ministre de prendre la défense des citoyens et citoyennes du Québec plutôt que des multinationales : «*Tous les Québécois payent pour ce lockout, pour le coup de force des multinationales qui cherchent à laisser moins en retombées au Québec*».

Vice-président international du Syndicat des Métallos à l'échelle nord-américaine, Tom Conway a souligné les relations difficiles avec la multinationale de l'aluminium. «*Alcoa fait la guerre à ses travailleurs, plutôt que de miser sur le capital humain, c'est vrai ici à Bécancour, mais ça l'est aussi aux États-Unis. Nous dénoncerons cette attitude nuisible partout où Alcoa a des installations.*»

De retour d'une instance du syndicat mondial IndustriALL à Bruxelles et du congrès de l'Australian Workers Union en Australie, le directeur canadien des Métallos, Ken Neumann, a souligné qu'«*Alcoa se fait remarquer sur la scène internationale pour sa mauvaise gestion des ressources humaines et ses attaques idéologiques contre les travailleurs*». ■

31e CONGRÈS DU SCFP-QUÉBEC

« Prendre notre place »

Sur le thème *Prendre notre place*, environ 700 congressistes ont délibéré à Québec sur l'avenir du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) du 14 au 17 mai dernier.

«*Le SCFP-Québec veut et doit prendre sa place dans la sphère publique, au travail et aux tables de négociation. Ne pas le faire, c'est renoncer à participer à la vie démocratique et aux changements qui s'opèrent. C'est abdiquer devant un monde en pleine transformation*», d'affirmer le président du SCFP-Québec, Denis Bolduc.

La cause des femmes, l'intelligence artificielle, l'importance des services publics et l'environnement ont été au cœur des discussions lors de cette semaine.

«*Nous sommes gonflés à bloc après ce congrès vivifiant qui a permis de renforcer notre solidarité. Nous faisons face à des défis de taille, mais les travaux de ce congrès nous permettent de regarder vers l'avant avec détermination et en sachant que nous sommes appuyés par 119 300 membres*», a déclaré Denis Bolduc.

La générosité syndicale

Quand on est en grève ou en lockout, plier devant l'employeur parce que nous manquons de fonds est un désaveu. Heureusement, le mouvement syndical fait preuve de générosité pour permettre aux syndiqués de se tenir debout.

Les lockoutés d'ABI (Métallos) et le Syndicat des travailleurs de l'entretien de l'Université de Montréal (SCFP) en grève se partageront presque 200 000 $ grâce à la générosité des membres présents au congrès et du SCFP.

Le congrès biennal s'est conclu le 17 mai avec l'élection des 11 représentants des différents secteurs du SCFP-Québec et la réélection de Denis Bolduc à la présidence et de Benoit Bouchard comme secrétaire général. ■

ANNIE T. ROUSSEL

LE MO
LE MONDE OUVRIER

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Daniel Boyer

Secrétaire général
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Télécopie
514 383-8038

info@ftq.qc.ca
ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
André Leclerc (CHAT); Apélété Adoukonou (CRFTQ Montérégie); Steeve Poulin CFTQQCA); Clairandrée Cauchy (MÉTALLOS); Geneviève Joseph (Observatoire québécois des inégalités); Lisa Djevahirdjian, (SCFP); Benoit Hamilton (SQEES); Marie-Andrée L'Heureux (UNIFOR); Serge Beaulieu, Diane Bélanger, Camille Beausoleil, Rima Chaaban, Isabelle Coulombe, Lise Côté, Josée Daoust, Eric Demers, Manon Fournier, Gilles Grondin, Marie-Claude Groulx, Yuriko Hattori, Annie Landry, Jean Laverdière, Atïm León, Colin L'Ériger, François Ouellet, Patrick Rondeau, Catherine Veillette, FTQ.

Conception graphique
Anne Brissette

Illustrations
Rachel Desjardins, Upperkut, Tabasko.

Photos
Apélété Adoukonou, Casadel, Rima Chaaban, Eric Demers, Jocelyn Desjardins, Isabelle Gareau, Dany Harvey, Daniel Mallette, Dominic Morissette, Steeve Poulin, TUAC Québec, Annie T. Roussel.

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage
34 200 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0700-8783

En action dans un monde en changement

SUITE DE LA UNE

La numérisation des milieux de travail rend parfois les tâches plus intéressantes, mais peut aussi entraîner des difficultés pour les travailleurs et les travailleuses d'expérience. Les plateformes, comme Uber et Airbnb, ont bouleversé plusieurs secteurs d'activité économique avec des modèles d'affaires basés sur le travail autonome. L'intelligence artificielle pourrait révolutionner les façons de travailler, mais son développement repose sur l'exploitation d'une main-d'œuvre atomisée située aux quatre coins du monde qui effectue des microtâches pour de très faibles rémunérations.

Le télétravail répond à un besoin criant en matière de conciliation travail-vie personnelle, mais peut comporter plusieurs inconvénients.

Les changements technologiques ne sont pas fondamentalement bons ou mauvais, mais sans une implication soutenue du mouvement syndical pour les influencer de manière à ce qu'ils bénéficient au plus grand nombre, l'avenir semble incertain. Les lois du travail se révèleront désuètes face aux nouveaux modèles d'affaires des plateformes. Le filet social apparaîtra rapidement inadapté face à des transformations économiques d'une telle ampleur. L'augmentation incontrôlée des inégalités sociales et la polarisation du marché de l'emploi feront des milliers de victimes et contribueront à l'avènement d'un capitalisme sauvage. Les nouvelles technologies serviront de prétexte aux employeurs pour revoir de fond en comble l'organisation du travail ou les conditions de travail. Nous devons nous mobiliser pour nous assurer qu'un dialogue social permette aux syndicats de faire valoir les besoins et les préoccupations des travailleurs et des travailleuses. Pour en savoir plus : **https://ftq.qc.ca/congres-2019**. ■

Journée de réflexion sur la crise des médias

SUITE DE LA UNE

Les panélistes, conférenciers, conférencières et les personnes participantes ont été unanimes : le *statu quo* est intenable et on constate l'urgence d'agir.

« Montréalisation » de l'information

Les enjeux de production et de diffusion de l'information en région ont notamment été au cœur des discussions. Plusieurs observateurs et observatrices ont fait ressortir les disparités en matière d'accès à une information locale et régionale diversifiée entre les centres urbains et les régions, ainsi qu'au sein même des régions. La fermeture de certaines radios et de certains journaux régionaux, les compressions répétées dans les antennes télévisuelles locales ou la centralisation du traitement de l'information dans les grands centres comme Montréal font que les gens ne se reconnaissent plus dans l'information qui leur est présentée.

LES SYNDICATS SONT DES JOUEURS INCONTOURNABLES DANS LES MÉDIAS ET LES SALLES DE PRESSE. DE TOUT TEMPS, LA FORCE SYNDICALE A ÉTÉ UN AGENT DE CHANGEMENT. DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS DE SORTIE DE CRISE ET DE NOUVEAUX MODÈLES D'AFFAIRES, LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES AINSI QUE LEURS SYNDICATS DOIVENT FAIRE PARTIE DE L'ÉQUATION.

La FTQ dépose un mémoire

Les pistes de solutions pour assurer la survie des médias traditionnels, des salles de rédaction et des emplois qui ont émergé de cette journée ont servi à la rédaction du mémoire sur l'avenir des médias d'information que la FTQ a déposé, le 16 mai dernier, à la Commission de la culture et de l'éducation.

La crise que traversent les médias d'information et les difficultés s'étendent aussi à l'ensemble du milieu culturel. La disparition de quotidiens, d'hebdomadaires, de stations de radio et de télévision régionales est une catastrophe pour la diversité d'opinion et la diffusion de notre culture. Cela constitue un danger pour la santé de la démocratie au Québec et représente un enjeu sociétal de la plus grande importance.

Parmi les conférenciers, conférencières et panélistes, outre le président de la FTQ, Daniel Boyer, ont pris part à cette journée Alain Saulnier, professeur invité au D.E.S.S. en journalisme à l'Université de Montréal; Stéphane Giroux, journaliste à CTV et président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec; Colette Brin, professeure au département d'information et de communication de l'Université Laval; Philippe Lapointe, vice-président des stations parlées de Cogeco Média et directeur général du 98,5 FM à Montréal; Nathalie Blais, conseillère syndicale au SCFP et coordonnatrice de la Coalition pour la culture et les médias; Alain Goupil, journaliste à *La Tribune* de Sherbrooke; Charles Michaud, éditeur à TopoLocal.ca; Marc-André Pelletier, journaliste et animateur de l'émission politique *Si la tendance se maintient* sur MAtv à Trois-Rivières; Marie-Ève Martel, journaliste à *La Voix de l'Est* et auteure; et Brian Myles, directeur du journal *Le Devoir*.

Recommandations

Après avoir énoncé les grands principes de l'aide gouvernementale, notamment la transparence, le soutien à l'information d'intérêt public et l'indépendance des salles de nouvelles, sept recommandations ont été formulées :

1. Développer rapidement une stratégie concertée de sortie de crise entre les deux paliers de gouvernement;
2. Établir une équité fiscale et réglementaire entre les géants du Web et les entreprises canadiennes et québécoises, et que le gouvernement du Québec fasse pression sur Ottawa pour obliger les plateformes numériques à percevoir et à verser la TPS;
3. Augmenter la part des placements publicitaires provenant du gouvernement, des ministères, des organismes publics et des municipalités dans les médias traditionnels du Québec;
4. Instaurer un crédit d'impôt remboursable sur la masse salariale dédiée à la production d'information semblable à celui du gouvernement fédéral;
5. À l'instar du gouvernement fédéral, offrir un crédit d'impôt aux personnes qui s'abonneront à un média traditionnel ou numérique québécois, et offrir un taux plus élevé que celui du fédéral;
6. Harmoniser sa fiscalité à celle du gouvernement fédéral en matière de dons aux médias afin de permettre aux particuliers et aux entreprises de bénéficier d'un crédit d'impôt dans le cadre de leur déclaration de revenus du Québec;
7. Promouvoir l'éducation aux médias.

Google et Facebook accaparent maintenant la grosse part des revenus publicitaires dont les médias bénéficiaient auparavant. Pire, ils diffusent du contenu qui est produit dans les médias traditionnels sans que ces derniers ou leurs artisans soient compensés financièrement. À cela s'ajoute aussi une crise du journalisme qui est forcé de se redéfinir à l'ère des réseaux sociaux, des fausses nouvelles, de la désinformation et des effets des algorithmes sur la consommation de l'information.

Dans ce mémoire, la FTQ et ses syndicats affiliés œuvrant dans le domaine des médias d'information ont répondu aux trois principales questions posées par la Commission de la culture et de l'éducation, soit l'identification des pistes de solutions quant au financement des entreprises et des organismes tout en préservant leur indépendance; la valorisation du rôle de l'information locale; et la viabilité des modèles d'affaires à l'ère numérique.

Rendez-vous sur le site de la FTQ pour consulter le mémoire et pour regarder la vidéo récapitulative de cette journée de réflexion. ■

PHOTOS ERIC DEMERS

ÉDITORIAL

ISABELLE GARÉAU

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

La FTQ dévoile ses priorités

SUITE DE LA UNE

C'est pourquoi la FTQ vient d'adopter, en Conseil général, une nouvelle plateforme électorale pour rappeler aux partis politiques quelques-unes des priorités qui pourraient améliorer la vie des travailleurs et des travailleuses du Québec. Au cours des prochains mois, nous allons demander aux partis fédéraux de s'engager sur chacune de ces propositions.

Notre première proposition est d'améliorer le régime d'assurance médicaments en le rendant universel, c'est-à-dire accessible et gratuit pour tous et toutes. Le Canada est le seul pays de l'OCDE doté d'un système public de santé qui n'inclut pas les médicaments. Il est grand temps d'adopter la pièce manquante à notre système.

Nous allons également demander une importante réforme du programme d'assurance-emploi afin de protéger les chômeurs et les chômeuses qui sont de moins en moins nombreux à pouvoir se prévaloir de leurs droits.

Nous allons rappeler aux partis fédéraux l'importance de soutenir les travailleurs et les travailleuses et leurs communautés dans le cadre de la transition énergétique. Mais aussi dans le cadre du virage vers les technologies numériques qui touche tous les secteurs de notre économie. Ce soutien, qui doit inclure du soutien financier pour les transitions professionnelles, pour de la formation et d'autres mesures, est ce que nous appelons une « transition juste ».

Nous demandons également l'amélioration des lois fédérales du travail pour qu'elles n'accumulent pas trop de retard par rapport aux lois québécoises (ce qui crée un régime à deux vitesses pour les travailleurs et travailleuses du Québec): retrait préventif de la travailleuse enceinte, dispositions antibriseurs de grève, interdiction des clauses de disparité de traitement. S'ajoute le besoin de mieux protéger les régimes de retraite dans les cas de faillites.

Il est temps que le Canada cesse d'abriter dans ses lois fiscales des ententes qui favorisent la fuite de milliards de dollars vers des paradis fiscaux utilisés par les plus riches et par de nombreuses compagnies canadiennes pour ne pas contribuer leur part au financement de nos services publics.

Dans le même esprit d'équité fiscale, nous demandons une modernisation urgente des lois pour protéger nos industries culturelles et médiatiques contre la concurrence déloyale des multinationales de l'Internet (Google, Facebook, etc.).

Enfin, nous allons réclamer que le gouvernement fédéral fasse du développement stratégique du secteur de l'aérospatiale une priorité de développement économique. Alors que le gouvernement fédéral a injecté des milliards dans l'industrie automobile de l'Ontario, nous pensons qu'il est temps que le Québec obtienne un soutien correspondant pour ce secteur dans lequel il se distingue sur le plan mondial.

Il ne faut rien tenir pour acquis le 21 octobre prochain et aller voter en grand nombre. On aura à travailler ensemble pour s'assurer que le Québec envoie une majorité de députés progressistes au parlement canadien à Ottawa.

Solidairement,

Le président, Daniel Boyer

Le secrétaire général, Serge Cadieux

Les visages de l'entraide syndicale

La FTQ s'implique depuis plus de 35 ans dans le développement du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales. Aujourd'hui, on y compte plus de 3000 personnes actives dans tous nos syndicats affiliés et conseils régionaux. Le réseau répond à de multiples besoins des membres : problèmes reliés à l'organisation du travail, problèmes personnels (toxicomanie, famille, etc.), problèmes nécessitant un mode d'intervention de crise (menace de suicide, dépression chronique). À l'intérieur de chacune des publications du *Monde ouvrier*, nous vous présenterons deux de ces généreuses personnes.

« Je suis déléguée sociale pour le plaisir de pouvoir aider mes collègues. »

— Linda Bombardier

« Je veux contribuer à soulager la souffrance humaine et à favoriser le vivre-ensemble. »

— Apélété Adoukonou

PHOTOS ERIC DEMERS

LA CYBERDÉPENDANCE

Un phénomène nouveau et préoccupant

Le 2 mai dernier, le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ a tenu une journée d'information et de réflexion sur la cyberdépendance et ses répercussions dans les milieux de travail.

Plus d'une soixantaine de représentants syndicaux et représentantes syndicales y ont assisté. Cette journée faisait écho aux nombreuses questions que les intervenants et intervenantes se posent sur ce phénomène nouveau.

Depuis quelques années déjà, les membres du comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances s'intéressent à ce phénomène et à ses répercussions sur leurs collègues dans les milieux de travail. Comment définir le problème ? Comment identifier ceux et celles qui en souffrent ? La situation peut-elle aller jusqu'à un congédiement ? Est-ce un handicap pour lequel un accommodement est possible ?

D'entrée de jeu, Carolanne Campeau, coordonnatrice de la campagne PAUSE chez Capsana et chargée de cours au certificat en toxicomanie à l'Université de Sherbrooke, a brossé le portrait de l'environnement dans lequel se développe la cyberdépendance. Selon elle, le contexte d'hyperconnectivité qui caractérise nos milieux de vie et de travail est à la base de cette exposition aux écrans. Pour elle, il faut éviter « les calories numériques vides » afin de garder un contrôle sur les écrans. L'Internet devient problématique lorsque la personne ne peut plus s'en passer. En ce sens, la cyberdépendance est une dépendance et les intervenantes et intervenants syndicaux possèdent déjà une base de travail pour soutenir leurs collègues.

C'est également ce que prône Miguel Therriault, coordonnateur chez Le Grand Chemin, qui rappelle l'importance de l'équilibre dans l'utilisation d'Internet. Les jeux, réseaux sociaux en ligne et autres outils disponibles sur le Web sont conçus pour augmenter l'utilisation afin de créer cette dépendance.

Me Céline Allaire, de chez Philion Leblanc Beaudry avocats, a abordé l'aspect juridique de la cyberdépendance. Bien qu'il y ait peu de jurisprudence, elle fait le lien entre cette forme de dépendance et les autres, ce qui permet d'aborder la question sous l'angle du handicap et de l'accommodement raisonnable.

Lors d'un atelier, les participants et participantes ont pu mettre à profit ces nouvelles connaissances afin d'évaluer la situation dans leur milieu de travail. « *Avec ce que j'ai appris, je sais maintenant comment intervenir auprès de mes collègues, autant pour prévenir que pour aider à trouver des ressources* », retient une déléguée sociale.

La journée s'est terminée par une période d'échange en plénière sur l'importance de développer une action commune impliquant tous les intervenants syndicaux et toutes les intervenantes syndicales.

Merci aux personnes présentes qui ont fait de cet événement un réel succès.

Pour en savoir plus : **https://ftq.qc.ca/comite-alcoolisme-toxicomanie**. ■

RIMA CHAABAN

Les inégalités vous préoccupent ? Un nouvel outil disponible !

Lancé le 14 mars dernier, l'Observatoire québécois des inégalités fait déjà sa marque sur la scène québécoise. Basée à l'Université de Montréal, cette organisation indépendante, non partisane et sans but lucratif rallie des acteurs de tous les milieux autour d'un même thème : les inégalités.

Soutenue tant par le milieu philanthropique que par les instances gouvernementales, le milieu universitaire, les entreprises privées et le milieu syndical, la mission de l'Observatoire est de favoriser la réduction des inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie lorsqu'elles sont trop élevées, en mobilisant et en vulgarisant des connaissances scientifiques rigoureuses et accessibles.

Pour se faire, l'Observatoire fournit aux acteurs du débat public les informations nécessaires pour qu'ils puissent comprendre et influencer positivement l'évolution des inégalités économiques et sociales au Québec, sans toutefois suggérer des politiques spécifiques à adopter. Sa première publication, le *Bulletin des budgets 2019*, illustre bien cette approche. Sortie le 25 mars dernier et réunissant un panel de 60 économistes et spécialistes des politiques publiques, cette analyse des mesures les plus importantes des budgets fédéral et québécois au regard de leur effet sur les inégalités a reçu un bel accueil des médias, en plus d'être consultée par les instances gouvernementales.

Le 29 avril se tenait son premier événement officiel. Joseph E. Stiglitz était de passage à Montréal à l'invitation de l'Observatoire. Ancien économiste en chef de la Banque mondiale, Nobel d'économie et professeur à l'université Columbia, il était présent pour la première édition du Prix littéraire Anthony-Atkinson pour l'égalité, créé par le festival littéraire international Metropolis bleu en partenariat avec l'Observatoire. Ce prix récompense un ouvrage érudit et accessible ayant contribué de façon significative au débat public sur les inégalités économiques et sociales, en avançant notamment des solutions pour les réduire. Il lui a été remis par Judith Atkinson, veuve d'Anthony Atkinson. À la suite de la remise du prix, le professeur Stiglitz a prononcé une grande conférence sur les inégalités à l'Université de Montréal devant plus de 800 personnes. La vidéo est disponible sur la page Facebook de l'Observatoire.

L'Observatoire dévoilera sous peu son programme de recherche et les publications à venir. ■

Pour en savoir plus et rester informé : https://observatoiredesinegalites.com.

ERIC DEMERS

La formation syndicale pour agir collectivement !

C'est sur le thème *Conjuguer, apprendre et agir* que la FTQ a tenu son deuxième *Séminaire sur la formation syndicale* les 9 et 10 avril dernier. Plus de 150 formateurs et formatrices, conseillers et conseillères, membres d'exécutifs locaux et de directions syndicales ont participé à cette réflexion collective sur le transfert des apprentissages dans l'action syndicale.

Pour amorcer la réflexion, l'ex-conseillère politique de la FTQ Johanne Deschamps, qui a œuvré pendant plus de 35 ans dans le mouvement syndical, dont une grande partie au service de l'éducation de la FTQ, a dressé un bref historique de la formation à la FTQ et chez ses affiliés.

Ce n'est pas d'hier que l'on se préoccupe du transfert des apprentissages dans l'action syndicale. C'est une des principales préoccupations qui a guidé la mise en œuvre de notre projet pédagogique. Faire de la formation syndicale, c'est donner le goût et la capacité d'agir collectivement pour améliorer les conditions de vie et de travail de la population et de revendiquer une société plus juste, plus égalitaire et plus démocratique. Elle a rappelé que chaque acteur syndical a son rôle à jouer pour favoriser le transfert dans l'action.

Pour mieux comprendre le processus du transfert, le professeur et responsable de la maîtrise en gestion de la formation à l'Université de Sherbrooke, Jean-François Roussel, a présenté des facteurs favorisant le passage à l'action chez les personnes qui suivent une formation.

Les discussions en atelier et les échanges en plénière ont permis de constater que nous appliquons déjà plusieurs de ces facteurs dans nos pratiques actuelles, notamment en matière de pédagogie. Toutefois, il apparaît évident qu'il reste encore beaucoup à faire sur la planification et l'accompagnement des personnes.

Des initiatives mises en place dans certaines unités syndicales ont été présentées, d'autres idées d'initiatives à mettre en place ont été mises de l'avant, discutées et débattues. On comprend que le transfert c'est important pour une bonne représentation et défense de nos membres ainsi que pour bâtir et maintenir notre rapport de force. Il faut garder cette préoccupation en tête, de la conception à l'encadrement et au suivi lors du retour dans son milieu pour favoriser la mise en pratique de ces nouvelles connaissances et compétences. ■

LE TOUR DU MONDE… DE LA FTQ

Métier : mineuse

Une femme sur une planète d'hommes

Rien ne prédisposait Julie Adams, mère de deux enfants et ancienne secrétaire d'école dans les Laurentides, à devenir mineuse en Abitibi-Témiscamingue.

Mais la situation économique difficile dans la région et l'envie de relever de nouveaux défis l'ont poussée à se réorienter. Il faut dire que Julie n'en était pas à son premier changement de carrière. En effet, cette femme dynamique n'ayant pas froid aux yeux avait déjà côtoyé d'autres milieux non traditionnels, soit ceux de la construction et de l'aménagement de la forêt.

Les galeries de la mine font en superficie l'équivalent de la route entre Montréal et Rouyn Noranda. Les cages descendent jusqu'à plus de 2 kilomètres sous terre.

PHOTOS ERIC DEMERS

« Quand je suis tombée sur le secteur minier au cours de mes recherches, ç'a été révélateur. Je découvrais un monde complètement inconnu plein de défis et qui offrait des perspectives d'emploi très intéressantes. Je me suis donc inscrite à un cours en extraction de minerai à Val-d'Or. »

D'une durée de six mois, les cours se donnent par petites cohortes. Après trois semaines de théorie, l'apprentissage du métier se fait directement sur le terrain avec les mineurs. Julie a commencé à la mine Mouska qui appartenait aussi à la compagnie IAMGOLD qui exploite la mine d'or Westwood en Abitibi-Témiscamingue où elle travaille depuis bientôt huit ans et où nous l'avons rencontrée.

« Ç'a été un défi important pour moi et ma famille de déménager, mais aujourd'hui, nous avons adopté cette région qui nous le rend bien. Nous sommes tout à fait intégrés et heureux. »

Seule femme parmi près de 400 mineurs

« J'ai eu un bel accueil. C'est un monde qui est difficile à percer, mais une fois que c'est fait, on est une vraie famille. Si je fais ce que je fais aujourd'hui, c'est grâce à mes collègues qui m'ont tout montré et aussi grâce à mon conjoint et mes garçons qui m'ont soutenue. Comme quoi, nous avons aussi besoin des hommes quand on exerce un métier non traditionnel ! »

JULIE TRAVAILLE DANS L'ÉQUIPE DE PRODUCTION. C'EST-À-DIRE QU'ELLE RÉCUPÈRE LE MINERAI EXTRAIT PAR L'ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT ET LE TRANSPORTE DANS DES TRAINS À WAGONS OU PAR CAMIONS VERS LE CONCASSEUR D'OÙ IL REMONTE VERS LE MOULIN OÙ L'OR EST PRÉPARÉ AVANT D'ÊTRE VENDU À DES RAFFINEURS.

C'est aussi sans doute cette réalité qui a amené Julie à s'impliquer comme déléguée sociale depuis six ans : *« Je pense que le fait d'être une femme a favorisé les confidences de mes collègues de manière toute naturelle ».* Aujourd'hui, elle est également membre de l'exécutif du local composé 9291 du Syndicat des Métallos et s'implique dans le dossier de la santé et sécurité du travail dans la mine.

« Il n'y a rien d'anodin dans le métier de mineur. Il n'y a pas une journée pareille et ça comporte son lot de défis : bris mécanique, panne d'électricité, etc. Il faut beaucoup de rigueur, de force physique et de caractère. Il faut aussi être débrouillard, organisé et en mode solution. Et des solutions, on en trouve toujours ! »

Un métier exigeant physiquement

« C'est un environnement contrôlé où l'air et l'eau doivent être transportés et où le taux d'humidité est à 100 %. Il fait souvent soit très chaud, soit très froid, alors c'est très exigeant physiquement. Bien que je sois fière de pouvoir faire ce travail, que je ne le changerais pas et que j'aimerais le pratiquer encore plusieurs années, je ne sais pas si mon corps va suivre. Mais si je peux, je vais continuer jusqu'à ma retraite ! »

Merci à Clairandrée Cauchy du Syndicat des Métallos d'avoir rendu cette entrevue possible. Rendez-vous dans la section *Vidéos* du site de la FTQ pour voir les reportages vidéo des chroniques métier du *Monde ouvrier*. ■

LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE

Les syndicats de la FTQ en action !

Pour une quatrième année consécutive, les syndicats affiliés de la FTQ se sont mobilisés pour lutter contre l'itinérance. Cette année encore, plusieurs ont répondu à l'appel.

Le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) a procédé à une collecte de vêtements et de produits d'hygiène féminine qui ont été remis respectivement au YMCA de Québec le 5 mars et à la Maison Marguerite de Montréal le 15 mars. La collecte de vêtements s'est faite conjointement avec le Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches.

L'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) et le Conseil régional FTQ Montréal métropolitain ont servi des repas à la Mission Old Brewery le 3 avril. Les deux organisations ont également fait un don de 22 580 $ à la Mission Old Brewery qui en a fait don à son tour à la maison des femmes Patricia MacKenzie. Le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298) a également fait un don à la Mission Old Brewery.

Le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB) et Unifor ont respectivement donné 2 500 $ et 2 000 $ à L'Auberge Madeleine.

Le Syndicat des Métallos a remis un don de 1 500 $ à la Maison du Père le 21 mai.

Soulignons que le syndicat Unifor a aussi fait pour plus de 8 000 $ en dons cette année aux organismes suivants : La rue des femmes, Maison hébergement accueil des Basses-Laurentides, Service d'hébergement St-Denis, Maison Tangente.

Bravo ! ■

TUAC QUÉBEC

Semaine de la Terre : la FTQ répond à l'appel !

La *Semaine de la Terre* a été lancée en force avec des jeunes des quatre coins du Québec qui se sont donné rendez-vous à Québec pour se faire entendre auprès des élus et des élues de l'Assemblée nationale. Ils étaient 6 000 à prendre d'assaut les rues de la ville de Québec le 22 avril dernier. Cette marche s'est terminée par une chaîne humaine autour de l'Assemblée nationale. Des représentants et des représentantes du comité des jeunes de la FTQ et du Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches étaient également présents.

PHOTOS ERIC DEMERS

Environ 10 000 personnes ont répondu à l'appel de diverses organisations, dont les syndicats, et bravé les intempéries pour prendre la rue à Montréal le 27 avril dernier. Cette marche était le point culminant de la *Semaine de la Terre*, à laquelle la FTQ a participé activement. « *Le gouvernement Legault ne peut plus ignorer la vaste mobilisation de la société civile québécoise et doit agir maintenant* », a déclaré le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, qui a pris la parole lors de ce rassemblement. La FTQ est au premier plan de la lutte contre les changements climatiques pour s'assurer que la transition énergétique se fera avec les travailleurs, les travailleuses, ainsi que leurs communautés. Sans une transition juste, le gouvernement trouvera des milliers de travailleurs et de travailleuses sur sa route. La FTQ ne laissera personne derrière.

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

Pour le Québec qu'on veut

Plusieurs événements ont été organisés à travers la province pour souligner la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. La thématique retenue cette année fait écho aux luttes menées sur différents fronts par le mouvement syndical et les groupes communautaires. Une occasion de rappeler à nos élus le Québec que nous voulons. Une société dans laquelle les travailleurs et travailleuses peuvent vivre dignement, où les personnes plus démunies ne sont pas laissées pour compte et qui se préoccupe de l'avenir de ses enfants.

Les revendications visaient également à rappeler l'urgence de la lutte contre les changements climatiques qui doit devenir prioritaire pour nos gouvernements et qui doit se faire de façon équitable pour les travailleurs et travailleuses, ainsi que pour les communautés.

DOMINIC MORISSETTE

À Montréal, quelques centaines de travailleuses et de travailleurs ont répondu à l'appel de la Coalition montréalaise du 1er mai et ont marché dans les rues du quartier Parc-Extension.

«*Nous marchons pour rappeler à nos élus que la société dans laquelle nous vivons est le reflet de nos choix collectifs. Ainsi, nous les invitons à choisir le réinvestissement dans nos services publics, à lutter contre les paradis fiscaux qui nous privent collectivement de sommes astronomiques, à assurer des retraites décentes pour nos aînés, des soins de santé accessibles pour tous et toutes, des traitements jusqu'aux médicaments. Et nous les invitons surtout à engager un dialogue social avec la société civile afin que les choix faits soient le reflet des aspirations de la population*», a déclaré le porte-parole des groupes syndicaux et président du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, Marc-Édouard Joubert. ■

APÉLÉTÉ ADOUKONOU

Haute-Yamaska

Le 28 avril dernier, le Conseil régional FTQ Haute-Yamaska a souligné la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs en organisant un brunch à Saint-Paul-d'Abbotsford. Plus de 200 personnes (travailleurs, travailleuses et familles) se sont réunies à cette occasion dans la bonne humeur. Le bureau de direction du conseil régional tient à remercier toutes les personnes présentes à cette belle rencontre.

STEEVE POULIN

Québec

Un dîner hot-dog organisé conjointement par le Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches et le Syndicat des employés et employées de l'Université Laval (SEUL) s'est déroulé sur le campus universitaire le 1er mai dernier. Les membres des autres affiliés de la région étaient également invités à venir casser la croûte.

24e conférence annuelle du réseau des DS de Québec et Chaudière-Appalaches

DANY HARVEY

Les 25 et 26 avril dernier, une soixantaine de personnes ont participé au rendez-vous printanier des délégués sociaux et des déléguées sociales (DS) de la région de Québec et Chaudière-Appalaches. La conférence annuelle proposait différentes activités sur le thème *Soutenir au bon moment.*

La première journée a débuté par la conférence de l'intervenant en toxicomanie Marc Boutin sur la toxicomanie et les troubles concomitants. Par la suite, Étienne Leblanc, directeur général de la maison l'Odyssée, est venu entretenir les personnes présentes sur le jeu problématique. La journée s'est terminée par un témoignage poignant d'une personne ayant vécu cette problématique.

La seconde journée a commencé par une présentation de la Caisse d'économie du personnel municipal de la Ville de Québec sur les problèmes budgétaires et l'endettement. Par la suite, André Jacob, du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), est venu partager son expérience d'avoir soutenu et préparé un retour au travail d'une personne ayant subi un événement de violence au travail. Enfin, un atelier et une courte présentation sur le cannabis ont clos ces deux journées bien appréciées par tous et toutes.

C'est un rendez-vous pour l'an prochain ! ■

14e rencontre annuelle des DS en Montérégie

DANIEL MALLETTE

Les délégués sociaux et déléguées sociales (DS) de la Montérégie ont tenu leur 14e rencontre annuelle le 11 avril dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu sur le thème *Rétablissement et retour au travail*.

Marie-France Coutu, professeure titulaire à l'Université de Sherbrooke, a entretenu les participants et participantes sur les différents facteurs pouvant contribuer à un arrêt maladie pour un problème de santé mentale. Elle a également présenté le processus de rétablissement ainsi que les conditions préalables pour un retour au travail.

Le conférencier Jean-Luc Choquette a de son côté présenté son quotidien de personne anxieuse et a surtout partagé les outils qui lui permettent de composer avec cet état de trouble psychique.

Josée Plamondon, Daniel Duchesne et Sébastien Landry du local 7493 du Syndicat des Métallos ont présenté leur réseau local de DS chez Rio Tinto à Sorel, un réseau qui fonctionne en collaboration avec l'employeur.

Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest, partenaires de ce réseau, étaient représentés pour l'occasion par leur directrice générale, Bernadette Caron et Colette Cummings.

Les trois conseils régionaux de la Montérégie (Richelieu, du Suroît et Haute-Yamaska) remercient les 80 participants et participantes à cette rencontre annuelle. ■

Prendre racine en français

Le 22 mars dernier à l'occasion de la *Semaine du français au travail* s'est tenue la première réunion du réseau des ambassadeurs et ambassadrices de la francisation. Rappelons que ce réseau sera mis en place par le service de la francisation de la FTQ au cours de la prochaine année dans le cadre du programme *La valorisation de la maitrise du français* de l'Office québécois de la langue française (OQLF). L'objectif général de ce projet est de promouvoir l'apprentissage de la langue française auprès des personnes immigrantes.

Lors de cette première rencontre, les futurs membres de ce réseau ont discuté des objectifs du projet et des pistes d'action qui pourraient être privilégiées. De plus, on cherche des personnes qui pourraient promouvoir la francisation dans nos syndicats.

Le projet *Prendre racine en français* rend aussi hommage en vidéo à des personnes immigrantes qui ont réussi avec succès leur apprentissage du français. Dans le premier extrait, nous vous présentons Mario Ayala qui est directeur syndical pour le syndicat des Teamsters, section locale 106 – Division des vêtements.

D'origine salvadorienne, Mario est au pays depuis 1987. Quelques mois après son arrivée au Québec, il commence un nouveau travail chez Vêtements Peerless où il a, par la suite, gravi les différents échelons syndicaux avant de devenir le directeur de cette section locale.

Cette vidéo, qui est la première d'une série de quatre, présente un homme fier de ses accomplissements et de son engagement à promouvoir des cours de français chez son employeur.

Vous pouvez visionner la vidéo en ligne à : **https://francisation.ftq.qc.ca/videos/prendre-racine-francais.** ■

RÉFORME DE L'INDUSTRIE DU TAXI

Le gouvernement prend le parti d'Uber

Le 7 mai dernier, la FTQ est intervenue en commission parlementaire à Québec pour dénoncer le projet de loi nº 17 (Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile), lequel s'attaque de plein fouet aux chauffeurs et aux chauffeuses de taxi. La centrale a déposé un mémoire de concert avec le Syndicat des Métallos, le Regroupement des travailleurs autonomes Métallos, l'Association haïtienne des travailleurs du taxi ainsi que le Regroupement des propriétaires de taxi de Montréal.

JOCELYN DESJARDINS

Le projet de loi nº 17 a été conçu sur mesure pour Uber, une multinationale délinquante qui ne paie pas sa juste part d'impôts et qui contribue peu au développement économique du Québec. Le gouvernement se soucie peu des impacts de cette réforme sur les conditions de vie et de travail des chauffeurs et des chauffeuses. En abolissant la gestion de l'offre, c'est-à-dire des permis de propriétaires de taxi, le gouvernement fait preuve d'un parti pris idéologique pour la déréglementation et le laisser-faire. « *L'histoire de l'industrie du taxi montre qu'une offre mal contrôlée entraîne des impacts dévastateurs en matière de conditions de vie et de travail,* explique le président de la FTQ, Daniel Boyer. *Avec cette réforme, nous craignons que les chauffeuses et les chauffeurs soient condamnés à la pauvreté et à la précarité.* » Pourtant, le gouvernement aurait pu atteindre les objectifs du projet de loi, c'est-à-dire de moderniser l'industrie du taxi, d'améliorer le service, de le rendre plus sécuritaire et d'intégrer de nouveaux joueurs, tout en maintenant la gestion de l'offre. Les organisations l'ont d'ailleurs démontré en soumettant une proposition raisonnable, peu coûteuse et équitable.

Les organisations présentes ont également insisté sur la nécessité d'une compensation pleine et entière pour les permis de taxi. « *La proposition du gouvernement qui vise à rembourser les permis au coût d'acquisition est inéquitable,* dénonce Daniel Boyer. *Il s'agit ni plus ni moins d'une expropriation sans compensation. Le gouvernement doit assumer ses responsabilités. Après tout, c'est l'instauration et la prolongation du projet pilote d'Uber qui ont fait chuter la valeur des permis.* »

En outre, la liberté d'association reste dans l'angle mort du gouvernement. Rien n'est prévu pour que les chauffeurs et les chauffeuses puissent se syndiquer, négocier collectivement et faire la grève. Considérant son importante représentativité, les organisations ont demandé que le Regroupement des travailleurs autonomes Métallos soit reconnu comme étant l'association professionnelle représentant et défendant les intérêts de l'ensemble des chauffeurs et des chauffeuses de taxi du Québec. ■

RECUL IMPORTANT DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Le gouvernement doit agir !

Cinquante ans après l'adoption de sa première politique linguistique, la FTQ souhaite toujours que le gouvernement agisse en réaffirmant la primauté de la langue française au Québec. Un plan d'action concret et réaliste est nécessaire notamment pour redonner une fierté de parler, de vivre, de s'éduquer et de s'amuser en français.

Avec pratiquement dix années de retard, l'Office québécois de la langue française (OQLF) rendait public, le 12 avril dernier, son rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec. Sans grande surprise, ce rapport témoigne d'un recul important du français au Québec et plus particulièrement dans la région de Montréal. Il vient aussi confirmer les résultats d'un sondage de la FTQ publié à l'automne 2018 qui indiquait que 51 % de la population croyait que la situation du français au Québec s'est détériorée en 10 ans.

Au travail et dans la société québécoise

On peut constater dans ce rapport que le français est en déclin dans plusieurs secteurs de la société québécoise et notamment au chapitre de la langue en milieu de travail. Le contraste est particulièrement frappant lorsqu'on compare la situation à Montréal avec les autres régions du Québec. Alors qu'en régions, plus de 80 % des gens travaillent en français, à Montréal, ce chiffre baisse à 57 %. C'est donc dire que 43 % des travailleurs à Montréal utilisent l'anglais ou une ou plusieurs autres langues au travail. D'ailleurs, on constate une augmentation importante des milieux de travail bilingue.

Les résultats de ce rapport montrent que la situation du français au travail au Québec revient vers une réalité assez similaire à celle vécue au Québec et à Montréal avant l'adoption de la loi 101.

C'est aussi en ce qui touche la bilinguisation de l'espace public que la situation inquiète. Par exemple, le célèbre *bonjour-hi* qui nous accueille dans de nombreux commerces de la région de Montréal semble se généraliser.

Langue de la culture et de l'enseignement

La transmission de la culture demeure un instrument important pour l'intégration des personnes immigrantes et pour définir un socle commun à une société. Alors que les francophones consomment essentiellement des activités culturelles en français (sauf la chanson), les anglophones ne consomment à peu près aucun produit culturel dans la langue de Molière (par exemple, ils consomment 4 % de leur télévision en français).

Il est aussi inquiétant de voir que les habitudes de consommation des jeunes francophones pour de la culture dans leur langue d'origine sont nettement à la baisse. Signe des temps, le rapport montre aussi que les jeunes Québécois et Québécoises de toutes origines fréquentent de plus en plus les cégeps anglophones. Par exemple, alors que 89,4 % des allophones fréquentent le réseau scolaire francophone (primaire et secondaire), ils ne sont plus que 57,9 % à choisir le cégep en français. Qui plus est, les francophones sont de plus en plus nombreux à choisir le cégep en anglais. Il y a donc lieu de s'inquiéter lorsqu'on sait que la langue de l'éducation (surtout postsecondaire) influe d'une façon importante sur la langue du travail.

Pour la FTQ, cette situation illustre assez bien les quinze années de négligence libérale dans la promotion et la défense de la langue française au Québec.

Pour consulter le rapport de l'OQFL : **https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/2019/rapport-evolution-situation-linguistique.pdf** ■

ERIC DEMERS

Journée FTQ de rencontre avec les députés et députées

La 3e Journée FTQ de rencontre avec les députés et députées de l'Assemblée nationale s'est tenue symboliquement le jour de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, le 1er mai dernier. Cette année, plus de 50 députés et députées avaient confirmé leur intérêt à rencontrer des personnes déléguées par les syndicats affiliés de la FTQ qui venaient leur présenter deux dossiers prioritaires : la mise sur pied d'un régime public et universel d'assurance médicaments et la modernisation nécessaire du régime de santé et sécurité du travail (SST). Une très belle activité, fortement appréciée par les militants et les militantes qui y ont participé. Le lendemain, une motion sur la modernisation du régime de SST a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale ! ■

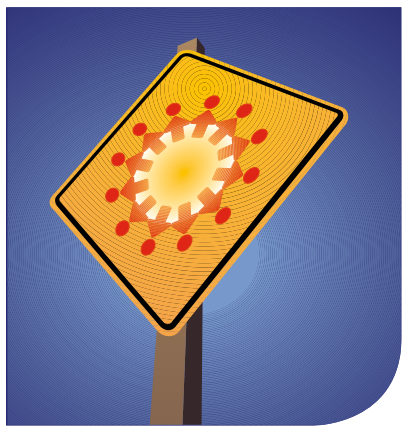

À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / MAI-JUIN 2019

SECTEUR UNIVERSITAIRE

Campagne publicitaire pour combattre la détresse psychologique des employés

Selon une rigoureuse étude commandée par le Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU) du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), 53,4 % des personnes employées non enseignantes du secteur universitaire du SCFP éprouvent de la détresse psychologique, ce qui représente 12,5 points de pourcentage de plus qu'il y a 10 ans.

Toujours selon cette étude, les compressions budgétaires des dernières années, ainsi que la réduction du personnel sont les principales causes de la détresse psychologique des employés et employées du secteur universitaire.

Le CPSU a lancé dernièrement une vaste campagne de sensibilisation à travers la province pour lever le voile sur ce fléau qu'est la détresse psychologique et exiger du gouvernement caquiste qu'il investisse davantage dans le secteur universitaire, particulièrement pour pourvoir et créer des postes de personnel de soutien afin de s'assurer que les étudiants et étudiantes reçoivent les services auxquels ils ont droit.

«*Alors que l'on a vu le nombre d'étudiants et de professeurs augmenter substantiellement, on a assisté en même temps à une réduction marquée du nombre d'employés de soutien. Ceux qui restent font face à une surcharge de travail et à la désorganisation qui l'accompagne. Si le gouvernement désire que les universités atteignent leurs objectifs, il faudra qu'il augmente rapidement le nombre de postes d'employés de soutien*», a dénoncé la présidente du CPSU, Carole Neill.

La détresse psychologique relève d'un problème de santé mentale qui fait référence à un état psychologique pénible caractérisé par l'anxiété et la dépression.

Les données ont été collectées dans 11 universités et 9 154 membres du SCFP ont été invités par courriel à participer à l'enquête. De ce nombre, 921 participants et participantes ont dûment rempli les deux questionnaires, ce qui constitue un échantillon très représentatif des membres.

L'étude, préparée par Julie Cloutier, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM (ESG UQAM), et Sabrina Pellerin, étudiante au doctorat à l'ESG UQAM, peut être consultée en ligne à : **https://bit.ly/2Yn3sIm**.

Pour voir la vidéo de la campagne, consultez la page Facebook du SCFP à : **https://www.facebook.com/scfpquebec**. ■

Benoît Deshaies: allié et défenseur des accidentés du travail

Les travailleurs et travailleuses, particulièrement les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, ont perdu un grand allié, le docteur Benoît Deshaies. Le fondateur de la Polyclinique médicale populaire est décédé le 7 avril dernier à Montréal après une vie consacrée à leur défense.

Fidèle à ses origines

Benoît Deshaies est né à Joliette, le huitième d'une famille de neuf enfants. Il a cinq ans lorsque sa mère quitte le foyer. Son père, travailleur dans une fonderie, doit compter sur ses deux filles aînées pour élever ses plus jeunes enfants. Les faibles moyens financiers de la famille sont compensés par l'aide de religieux qui permettent au jeune Benoît de poursuivre des études classiques au Collège de Joliette.

Il serait probablement devenu prêtre si un drame cruel n'avait pas frappé sa famille. Benoît a dix-neuf ans lorsque son père est emporté par une maladie violente développée au travail, la silicose. Toutes les démarches entreprises pour faire reconnaître cette maladie industrielle comme cause du décès de son père sont vaines. La famille n'a droit à aucune compensation.

Profondément choqué par cette injustice, il décide qu'il étudiera en médecine pour venir en aide aux travailleuses et travailleurs négligés sinon méprisés, tant par le système de santé que par les mécanismes publics d'indemnisation. Il fait ses études de médecine à l'Université de Montréal et il va se spécialiser en chirurgie à l'Université de Pennsylvanie. Il se marie avant la fin de ses études avec Lise Mousseau, qui lui donnera quatre enfants.

Avec le peuple pour le peuple

Il travaille d'abord en milieu hospitalier, mais commence très tôt à se rapprocher des syndicats pour mieux connaître les conditions vécues en milieu de travail.

Sa fille, Lise-Anne, aujourd'hui directrice de la Polyclinique rappelle: «*Mon père veut être un médecin de terrain. Il veut une proximité avec ses patients. Il décide d'ouvrir sa clinique directement dans le quartier des travailleurs sur la rue Sainte-Catherine à l'ombre du pont Jacques-Cartier dans le quartier Hochelaga Maisonneuve, secteur le plus populeux et le plus pauvre de la métropole. Finalement, il veut être avec le peuple et pour le peuple*».

Les liens qu'il tisse avec les syndicats, dont celui des débardeurs, lui inspirent la mise sur pied de la Polyclinique médicale populaire, inaugurée le 1er mai 1967. Il a l'appui pour ce faire de Jean-Paul Ménard, qui a succédé à Louis Laberge à la présidence du Conseil du travail de Montréal en 1964.

Il y réunit quelques dizaines de professionnels médicaux et paramédicaux. C'est la première et longtemps la seule ressource médicale multidisciplinaire vouée à la prise en charge des victimes de lésions ou de maladies professionnelles, tant dans leur traitement que dans leur défense devant les instances publiques de compensation

(Commission des accidents du travail, puis CSST et, aujourd'hui CNESST).

Un engagement constant

Cet engagement constant et efficient, qui ne s'est jamais démenti au cours des 52 dernières années, a été hautement apprécié par les syndicats de la FTQ et leurs membres. En contrepartie, ce parti-pris a beaucoup dérangé employeurs, médecins de compagnie et assureurs, qui ne furent probablement pas étrangers aux divers embêtements occasionnels causés par le Collège des médecins à la Polyclinique.

Benoît Deshaies a officiellement pris sa retraite en 1997, mais il continua à exercer comme médecin expert en faveur d'accidentés du travail. En 1998 était mise sur pied la Fondation Docteur Benoît Deshaies qui vient financièrement en aide aux victimes d'accidents du travail laissées pour compte ou rejetées par le système.

Lise-Anne Deshaies rappelle qu'elle est toujours à la recherche intensive de médecins pour répondre à la demande de sa clientèle ouvrière. Malgré ses difficultés, contre vents et marées, elle poursuit sa mission. ■

Mourir de chaleur

Avec les changements climatiques, les épisodes de températures extrêmes seront de plus en plus fréquents, ce qui inclut les périodes de canicule. Les températures chaudes peuvent représenter un risque grave pour les travailleurs et les travailleuses. Chaque année, en moyenne 18 personnes souffrent d'un coup de chaleur au Québec, une condition qui peut entraîner la mort, comme ce fût le cas en 2018 pour un coffreur âgé de 35 ans.

Il est important que des périodes d'acclimatation soient prévues dans l'organisation du travail. Une bonne acclimatation permet au corps de s'habituer à travailler dans les conditions plus chaudes et diminue les risques de coup de chaleur. Toutefois, celle-ci est difficile d'application dans les cas de canicule, car une acclimatation demande une exposition entre cinq et sept jours d'affilée, pendant un minimum de deux heures par jour, et ce, dans les mêmes conditions de travail. De ce fait, il est difficile d'être bien acclimaté durant une canicule de trois à quatre jours. Même si plusieurs canicules surviennent pendant l'été, il faut considérer que les bénéfices de l'acclimatation diminuent significativement après quatre jours où le corps n'est plus exposé à des températures élevées. Ainsi, la meilleure option reste de favoriser une organisation du travail qui prévoit les temps d'arrêt nécessaires à la bonne santé des travailleurs et des travailleuses lorsqu'il fait chaud. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site de la CNESST ou le dépliant qu'elle a produit à **https://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/100/Documents/DC100-1125web.pdf.** ■

TÉMOIGNAGE

Une vie perdue… des vies chamboulées

Depuis toujours, la FTQ se bat pour améliorer la santé et la sécurité des travailleurs et des travailleuses du Québec.

Les militants et militantes en santé et sécurité du travail des syndicats affiliés entendent tous les jours des histoires de personnes qui sont touchées par un accident de travail. Ils mettent tous leurs efforts pour les aider afin d'éviter que d'autres subissent le même sort, parce qu'ils savent pertinemment ce qui est en jeu lorsqu'on parle de santé et de sécurité du travail. C'est dans cet objectif que nous partageons l'histoire de Nathalie Ouellet.

15 h 30. Nathalie attend le texto de Patrick pour déterminer qui ira chercher leur fille à l'école. Ce que Nathalie ne sait pas encore, c'est qu'à 15 h, sa vie a été chamboulée.

Toujours dans l'ignorance, Nathalie quitte le travail à 16 h 30 pour aller chercher leur fille, se disant que Patrick a dû laisser son téléphone dans la voiture pendant qu'il travaillait sur le chantier.

Nathalie se rend alors faire des courses à l'épicerie avec Tamara, leur fille de sept ans. Dans la quatrième allée, son téléphone sonne. Le patron de Patrick, monsieur Côté, lui annonce que son conjoint a eu un accident de travail et qu'il est parti en ambulance vers un centre hospitalier, il ne sait pas lequel et il n'a pas plus de renseignements à ce moment.

En attente de plus d'information, Nathalie se prépare à aller à l'hôpital. Elle abandonne le panier d'épicerie, va faire le plein d'essence à la station-service et se rend à la maison sortir le chien afin d'être prête aussitôt qu'elle apprendra vers quel hôpital son conjoint des 15 dernières années a été transporté. Puis, Tamara l'avise qu'il y a deux autopatrouilles dans la cour de la maison. Elle s'empresse de les rejoindre et aperçoit le visage des agents, ses entrailles se crispent. On lui demande si elle est au courant que Patrick Morin a eu un accident. Elle répond par l'affirmative. « *On est venus vous annoncer son décès…* » Nathalie fige sur place. Le temps s'arrête. Puis elle voit sa fille qui l'observe à travers la fenêtre. Elle éclate en sanglots. Elle ne sait plus quoi faire.

Elle prend tout ce qui lui reste de courage et va retrouver sa fille pour lui annoncer que plus jamais papa ne reviendra à la maison. Que cette fois, papa n'est pas simplement parti travailler dans un chantier lointain pour quelques semaines : il est mort.

Puis, la tournée des appels commence. On annonce à la famille et aux amis que celui que tout le monde aimait et qui adorait sa fille n'est plus.

Le 15 octobre 2018, à 15 h, l'arpenteur Patrick Morin s'est fait écraser par un camion 10 roues qui effectuait une manœuvre de recul sur un chantier du ministère des Transports du Québec.

L'accident a tellement été violent que Nathalie et Tamara n'auront que la main de Patrick à embrasser pour lui dire adieu. Sa dépouille était trop abîmée pour qu'il en soit autrement.

Depuis, c'est la survie au jour le jour. Pour Nathalie, c'est d'écouter sa fille s'excuser sur l'urne de son père de ne pas avoir été assez sage. C'est de s'assurer qu'en tant que mère, elle est assez forte pour soutenir sa fille qui a célébré ses huit ans, un mois jour pour jour suivant le décès de son père. C'est de se battre pour se faire reconnaître en tant que conjointe de fait auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et du gouvernement du Québec. C'est de voir des camions 10 roues avec l'image gravée dans sa mémoire de ce qu'ils sont capables de faire à un être humain. C'est réapprendre à vivre sans la présence de Patrick et tenter de trouver un sens à ce drame.

C'est pour cela que Nathalie Ouellet a tenu à partager ce qu'elle et sa fille ont vécu : pour tenter de faire réaliser aux gens comment un accident de travail peut changer toute une vie en une fraction de seconde. Pour démontrer l'importance, en tant que travailleurs et travailleuses, de demander que l'organisation du travail soit pensée pour protéger les personnes qui travaillent. Aussi, pourquoi nous devons nous mobiliser et exiger que le gouvernement adopte une législation qui met la prévention au cœur du régime de santé et de sécurité.

Parce qu'en 2019, il est inconcevable que l'on meure encore pour le travail. ■

Les manœuvres de recul sur un chantier de construction

La Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST) prévoit un encadrement de la circulation sur les chantiers de construction à l'article 2.8 du Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC).

Ainsi, il est clairement indiqué à l'article 2.8.1. que « *le maître d'œuvre doit planifier la circulation des véhicules de manière à restreindre les manœuvres de recul et mettre en place des mesures de sécurité pour protéger toute personne qui circule sur le chantier.* » Il est donc anormal que la machinerie circule dans tous les sens sur un chantier et que des manœuvres de recul ne soient pas planifiées.

S'il n'y a pas de plan de circulation sur le chantier qui empêche les manœuvres de recul ou qu'une aire de recul n'est pas prédéterminée avec la signalisation adéquate, c'est que le maître d'œuvre ne respecte pas ses obligations prévues au CSTC.

Dans les cas où, malgré toute la planification voulue, il est impossible d'empêcher une manœuvre de recul dans une zone non prévue à cette fin, il doit y avoir un signaleur formé et en télécommunication bidirectionnelle constante avec le camionneur afin de s'assurer que la manœuvre de recul s'effectue de manière sécuritaire.

Aussi, à toutes les personnes qui risquent quotidiennement d'être écrasées par de la machinerie sur les chantiers au Québec ou qui risquent d'écraser un collègue, exigez qu'un plan de circulation respectant le CSTC soit mis en place sur votre chantier.

Peu importe la couleur de votre dossard, si vous vous trouvez dans l'angle mort d'une machinerie lourde, votre dossard ne l'empêchera pas de vous passer sur le corps. ■

Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail

Le 28 avril dernier, la FTQ a souligné le *Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail*. À cette occasion, plus de 200 personnes se sont rassemblées devant l'Assemblée nationale afin de souligner les 226 décès survenus en 2018. De plus, la FTQ a réitéré sa demande au gouvernement de mettre à jour la législation en santé et sécurité du travail afin que tous les mécanismes de prévention qui y sont prévus, c'est-à-dire le programme de prévention, le programme de santé, le comité de santé et de sécurité et le représentant à la prévention, soient mis en œuvre pour l'ensemble des secteurs d'activité au Québec. ■

PHOTOS ERIC DEMERS

Les nouvelles formes de l'exploitation dans les ateliers de vêtements à Tehuacán

Pour voir l'article complet : **https://www.ericdemers.com/les-nouvelles-formes-de-lexploitation-dans-les-ateliers-de-vetements/**.

Le Mexique n'échappe pas aux dynamiques instaurées par le néolibéralisme. Des changements profonds transforment actuellement les rapports sociaux et les structures encadrant le travail.

L'article précédent (*Le Monde ouvrier* nº 129) abordait le contexte général dans lequel évolue le modèle des *maquiladoras*. Les deux séjours à Tehuacán ont permis à notre photoreporter d'observer l'éclatement partiel de ce modèle. Comme dans les pays riches du Nord, les modes de production sont en pleine transformation. L'informatisation et l'introduction d'outils de gestion perfectionnés ont occasionné l'émergence d'une décentralisation de la production. L'émergence d'ateliers de sous-traitance est en forte progression.

Plusieurs des grandes manufactures locales font maintenant appel à de petits ateliers artisanaux pour fournir des éléments de leurs productions ou pour traiter les surplus de commandes.

Depuis quelques années, un nouveau phénomène de sous-traitance est en émergence dans l'industrie du vêtement de Tehuacán. On trouve des centaines de ces ateliers de fortune dans les maisons, les cours intérieures privées, parfois même dans des gymnases d'entraînement ou dans des églises. Des offres d'emploi tapissent les rues et ruelles de la ville.

Un peu partout à travers la ville de Tehuacán, on peut voir des affiches devant des maisons privées. Les ateliers maison pullulent. ■

Jouets, vélos et autres objets du quotidien font partie du «décor» des ateliers de vêtements. Au fond de la cour, l'unique chambre à coucher où logent les cinq membres de la famille.

La couture est la spécialité la plus fréquente dans les ateliers de vêtements. Elle demande une grande dextérité et maîtrise de soi.

Les jeunes femmes, comme cette travailleuse des ateliers de vêtements, font face à un inquiétant taux de grossesse juvénile. Dans la région de Tehuacán, trois grossesses sur dix concernent des adolescentes entre 12 et 19 ans.

Photo en page 1

Les ateliers de couture produisent des vêtements pour les employés d'entreprises multinationales, comme Coca-Cola.

Le travail consiste à couper des fils de jeans. Toute la journée, couper des fils. Couper des fils qui dépassent des coutures faites dans un autre atelier. L'atelier est intergénérationnel. C'est dans ce genre d'ateliers qu'on trouve principalement la persistance du travail des enfants. Dans ce cas-ci, ils servent de courriers entre les ateliers.

PHOTOS ERIC DEMERS

FERRISSON.COM

La mémoire progressiste du Québec

Le site Internet **Ferrisson.com** met en valeur «*la mémoire progressiste du Québec, telle que racontée par ses acteurs et actrices*». Au fil des ans, des dizaines de militants et militantes, dont plusieurs ont œuvré à la FTQ ou dans ses syndicats affiliés, y ont livré leur témoignage.

Parmi les nouveautés, des émissions consacrées à Roger Genest, qui fut plusieurs années responsable de la formation en santé et sécurité du travail à la FTQ, une entrevue réalisée avec Martin Montoudis, un dirigeant qui a marqué l'histoire du Syndicat des employé-e-s des techniques professionnelles et de bureau d'Hydro Québec (SCFP-2000), ainsi que le témoignage captivant et émouvant de Normand Guimond, représentant régional de la FTQ dans la région de Montréal durant plusieurs années.

On trouve également sur ce site des émissions sur Robert Dean, Fernand Daoust, Jean Gérin-Lajoie, Jean-Guy Frenette, Jean-Marie Gonthier, André Leclerc, Normand Caron, Pierre Bouchard, Michèle Brouillette, Paul-André Boucher, Édouard Gagnon, André Laplante et Louis-Marie Cloutier. Des émissions spéciales sont aussi réalisées, dont celle concernant l'expérience d'autogestion de Tricofil, *Tissu d'espoir*. ■

ERIC DEMERS

La Semaine de la relève syndicale

Le 18 avril dernier, une soixantaine de jeunes syndicalistes se sont réunis dans les bureaux de la FTQ à l'occasion de la 8e édition de la *Semaine de la relève syndicale.*

Les membres du comité des jeunes de la FTQ ont animé une simulation de congrès où plusieurs sujets d'actualités ont été abordés. En équipe, les participants et participantes ont développé et argumenté des résolutions audacieuses sur la conciliation travail et vie personnelle, sur les prochaines élections fédérales, sur la laïcité de l'État et sur l'environnement. Quelques idées qui pourront inspirer les délégués et déléguées du prochain Congrès de la FTQ !

La FTQ est fière de pouvoir compter sur une relève inspirante et avant-gardiste !

MOUVEMENT DE PERSONNEL À LA FTQ

Bonne retraite, Sylvie !

ERIC DEMERS

Sylvie Lépine a pris sa retraite en mai dernier après 25 années comme conseillère au service de la condition féminine de la FTQ. Elle a été embauchée en 1994 dans le cadre du programme de partenariat patronal-syndical de Travail Canada.

Militante engagée pour les droits des femmes, Sylvie a commencé sa carrière dans des ministères fédéraux, pratiquement toujours en lien avec les dossiers des femmes. Elle a également travaillé au département d'études des femmes à l'Université d'Ottawa.

Femme passionnée qui n'a jamais ménagé ses énergies et son temps, Sylvie a travaillé sur de nombreux enjeux, entre autres, l'accès à l'égalité, la place des femmes dans les structures syndicales, les femmes dans les emplois traditionnellement masculins, l'équité salariale, la conciliation travail-famille, les États généraux du féminisme et bien d'autres.

Elle a également agi comme soutien auprès de la direction de la centrale, des syndicats affiliés, du comité des femmes de la FTQ et du groupe de travail FTQ en équité salariale.

Merci, Sylvie, pour toutes ces années de débats, de luttes et pour ton dévouement envers les femmes ! ■

Dominique Couture

ERIC DEMERS

Dominique Couture est la nouvelle conseillère régionale de la FTQ dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches. Impliquée dans le monde syndical depuis de nombreuses années, Dominique a été représentante au service aux membres de l'UES 800 pendant près de 25 ans. Elle a d'abord été déléguée puis présidente de son unité de base pour ensuite faire sa place au service du recrutement de l'UES 800 durant plus de 10 ans. Elle s'est ensuite investie dans la négociation et au service des membres auprès d'une trentaine de groupes provenant de différents secteurs.

Sa passion pour la défense des travailleurs et travailleuses l'a conduite à repousser les limites du dévouement et du souci du mieux-être des travailleurs et travailleuses en tant que représentante syndicale de l'UES 800. En effet, Dominique a élargi son engagement en occupant également le poste de directrice puis de vice-présidente au Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches, tout en cumulant le poste de représentante au comité de la condition féminine FTQ pour sa région.

Relever les défis est en quelque sorte son adrénaline. Ses qualités de rassembleuse et ses talents évidents d'organisatrice d'événements nous indiquent déjà qu'elle laissera sa marque dans la grande région de Québec et Chaudière-Appalaches ! La FTQ te souhaite bonne chance dans tes nouveaux défis ! ■

Mathilde Caramagno

ERIC DEMERS

Diplômée du cégep André-Laurendeau en Techniques de bureautique, Mathilde Caramagno s'est jointe à l'équipe de la FTQ en avril dernier. Elle occupe un poste cumulant des tâches d'adjointe administrative au service de la condition féminine et de commis-comptable au service de la comptabilité. Avant son arrivée à la FTQ, elle a travaillé plusieurs années comme agente d'administration pour une association faisant la promotion de la recherche collégiale. Mathilde est également détentrice d'un diplôme en Techniques de design graphique du cégep du Vieux Montréal. Bienvenue dans l'équipe, Mathilde ! ■

CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE

La croix du mont Royal et les inondations…

EDGAR GARIÉPY, 1943. BM42, G-1413

Noël 1642. Le fort de Ville-Marie risque l'inondation. Vu la proximité du fleuve Saint-Laurent, une forte crue des eaux menace d'anéantir la fragile construction. Paul de Chomedey de Maisonneuve, prie la très Sainte Vierge d'épargner sa nouvelle colonie. Il promet alors de planter une croix au sommet du mont Royal si son vœu est exaucé. En 1643, de Maisonneuve porte la croix promise et l'érige sur la cime de la montagne. En souvenir de la croix érigée par de Maisonneuve et en reconnaissance de la protection divine contre les inondations, la croix du mont Royal illumine pour la première fois Montréal le 24 décembre 1924.

Source : Archives de Montréal ■

LES MOTS QU'IL FAUT

Rénumérer

On utilise parfois à tort les mots *rénumération* et *rénumérer* pour *rémunération* et *rémunérer*. En effet, les formes *rénumération* et *rénumérer* n'existent pas et constituent des barbarismes.

Les mots *rémunération* et *rémunérer* viennent du latin *munus, muneris* «cadeau, présent», qui a donné les formes *remuneratio* «rémunération, récompense, reconnaissance» et *remunerare* «récompenser». En français, ces mots signifient respectivement «prix d'un travail fourni ou de services rendus; somme d'argent qui y correspond, salaire» et «payer quelqu'un pour un service, un travail». ■

Source : OQLF

CONFLITS FTQ AU 30 MAI 2019

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
ABI	BÉCANCOUR	1030	MÉTALLOS-9700	2018-01-11 (LOCK-OUT)
RÉSIDENCE DES BÂTISSEURS – MATANE	MATANE	48	UES 800	2018-11-13 (GRÈVE)
RÉSIDENCES PRIVÉES	TOUT LE QUÉBEC	10 ÉTABLISSEMENTS	SQEES-298	2019-05-30 (GRÈVE DE 3 JOURS)
MÉCANICIENS DE MACHINES FIXES, APPRENTIS MÉCANICIENS DE MACHINES FIXES ET TECHNICIENS EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	MONTRÉAL	18	SCFP-1186	2019-03-18 (GRÈVE)

ÉRIC DEMERS

SÉMINAIRE SUR LE DROIT DU TRAVAIL ET DE L'ARBITRAGE DE GRIEFS DE LA FTQ

La FTQ, bien ancrée dans la réalité de notre monde

Les 15 et 16 mai 2019 a eu lieu la 29e édition du *Séminaire sur le droit du travail et de l'arbitrage de griefs* de la FTQ à l'Hôtel Sheraton de Laval. Offrant un programme aux sujets variés, le séminaire a permis d'accueillir près de 150 travailleuses et travailleurs issus du monde syndical.

Pour donner suite au mot d'ouverture, le séminaire a commencé avec la présentation usuelle de la revue de la jurisprudence dans le domaine du droit du travail. Me Alexandre Grenier et Me Elizabeth Perreault, tous deux du cabinet Roy Bélanger avocats et brillamment accompagnés par Me Laure Tastayre du SCFP, ont énoncé et expliqué aux participants et aux participantes les décisions marquantes dans le domaine. L'équité salariale fut notamment à l'honneur cette année et soulignée par les applaudissements de la foule.

C'est la thématique de l'obligation de représentation en vertu des articles 47.2 et 47.3 du Code du travail du Québec qui a clos la journée avec un panel composé de différentes personnes invitées : Me Étienne Lafleur du syndicat Unifor, Me Damien Lafontaine du SQEES-298, Me Cristina Cabral de l'UES 800, M. Martin Courville, représentant au Syndicat des Métallos, et, de nouveau, Me Laure Tastayre du SCFP. Ces panélistes ont partagé et expliqué les procédures relatives au traitement de ces plaintes dans leur syndicat respectif ainsi que la nature des plaintes les plus fréquemment rencontrées. Les participants et les participantes ont pu bénéficier de l'expérience de cette palette de convives qui ont dégagé de judicieux conseils de leur pratique. Cette première journée s'est terminée avec une période de questions.

En début de deuxième journée, Me Michel Gilbert du cabinet Melançon Marceau Grenier et Sciortino est venu partager son savoir ainsi que son expertise au sujet de l'arbitrage médical, une récente avenue qui n'est pas encore totalement démystifiée, tant dans le monde syndical que dans le monde juridique. Il s'en est suivi la visite de l'honorable Jean Frappier, juge à la retraite de la Cour supérieure du Québec : une grande première à ce séminaire ! Ce dernier, grâce à son savoir et à son expérience comme procureur général de la province de Québec, puis comme juge à la Cour supérieure du district de Montréal, a permis aux plaideuses et aux plaideurs qui étaient présents d'en apprendre plus sur les stratégies de la plaidoirie à adopter au tribunal, notamment en soulignant l'importance de la théorie de la cause comme fondement.

Finalement, c'est avec la présentation de Me Daniel Boudreault du cabinet Philion Leblanc Beaudry avocat s.a. sur le traitement réservé aux objections préliminaires que s'est terminée cette édition du séminaire. À l'aide d'une importante illustration de la jurisprudence en la matière, Me Boudreault a éclairé l'application, parfois délicate, des objections préliminaires pour différents motifs.

Les documents qui ont été distribués au séminaire se retrouvent sur le portail de la FTQ à l'adresse : **https://formation-syndicale.ftq.qc.ca/ancree-realite-de-monde**. ■

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom Prénom

Syndicat ou organisme Section locale

Adresse

Ville Province Code postal

Employeur

Téléphone Travail ( ) Poste Résidence ( )

Courriel Nombre d'exemplaires

Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Un REER+ profitable qu'un REER ordinaire

Savez-vous pourquoi, lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, vous bénéficiez de **30 % d'économies d'impôt supplémentaires ?**

PARCE QUE LE FONDS A UNE MISSION UNIQUE : AIDER L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC.

Il a l'obligation d'investir la majorité de ses actifs dans l'économie d'ici et de créer et maintenir des emplois chez nous.

En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire. Et pour cela, vous bénéficiez d'économies d'impôt additionnelles.

Vous avez de quoi être fier !

Prêt à épargner avec le REER+ au Fonds ?

› Appelez au **1 800 567-3663**

› Visitez notre site **fondsftq.com**

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

FONDS de solidarité FTQ

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION /MAI-JUIN 2019

- AIMTA : AAA Canada inc. – Montréal.
- MÉTALLOS : Production sécurité inc. – Québec / Canadian Royalties inc. – Montréal / Axia services – Montréal / Boiseries B.G. – Saint-Rémi / Nortek Air Solutions Québec, inc. – Montréal / Falco Technologies inc. – La Prairie / Portes Gensteel inc. – Saint-Laurent / Production sécurité inc. – Joliette / Compagnie d'Arrimage de Québec ltée (QSL)/Quebec Stevedoring Company limited – Québec / Centre de Recyclage Universel ltée – Val-d'Or.
- SEPB : Ordre des chimistes du Québec – Tous ses établissements.
- SQEES-298 : Corporation Terre des jeunes inc. – Sainte-Julienne / Association des parents et des handicapés de la Rive-Sud métropolitaine (APHRSM) – Longueuil.
- TEAMSTERS : Hôtel Centre-Ville – Montmagny / Hôtel Centre-Ville – Montmagny / Machineries Provinciales inc. – St-Mathieu-de-Beloeil.
- TUAC : Association de chasse et pêche des Nymphes inc. – Saint-Zénon – Mandeville / Viandex inc. – Québec.
- UES 800 : ACMON Inc. – Laval.
- UNIFOR : Lallier Automobile (Montréal) inc. – Montréal / Mercedes-Benz Montréal-Est – Montréal / Laboratoires Oméga Limitée – Montréal / Garage Civic limitée Honda Des Sources – Dorval / PF Résolu Canada inc. – Normandin.

NÉGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT LEGAULT

Les secteurs public et parapublic se préparent

SUITE DE LA UNE

Une équipe de coordination formée de représentants de syndicats affiliés (SCFP, SQEES-298, SEPB et UES 800) et de la FTQ est au travail déjà depuis plusieurs semaines et prépare les consultations auprès des membres des secteurs public et parapublic.

Le contrat de travail des employés de l'État se termine au printemps 2020. Les demandes syndicales doivent être déposées au gouvernement Legault cet automne.

La FTQ espère toujours que les organisations syndicales feront ces négociations en front commun. Entre temps, la FTQ, la CSN, la CSQ, l'APTS et le regroupement des FIQ ont signé en avril dernier un protocole de solidarité, soit un protocole de non-maraudage dans lequel nos organisations s'engagent à ne pas solliciter, entreprendre, provoquer ou soutenir toute forme de changement d'allégeance syndicale auprès des unités de négociations régies par le régime de négociation des secteurs public et parapublic.

Les travailleurs et travailleuses des secteurs public et parapublic sont à la limite du point de rupture. L'austérité libérale a fait mal. Pour la FTQ et ses syndicats affiliés, la revalorisation des emplois, l'ajout de personnel supplémentaire, l'amélioration des conditions de travail et une rémunération convenable accompagnée d'un rattrapage salarial pour ceux et celles qui donnent les services à la population ne sont que quelques-uns des enjeux de la prochaine négociation. ■